

Compte Rendu de l'atelier 3 - Service Public - de l'Agenda 21 du Sud-Gironde

23 janvier 2006-Captieux-20H30

➤ Participants :

M. MORELLE Marc, Melle BROUAT Juliette, Mme LAMARQUE Gisèle, Mme CABANNES Françoise, Mme CHATENET Béatrice, M. DUVIGNEAU Didier, M. FAUX Frédéric, M. COUSTOLLE Jean Jacques, Mme DURANTAU Viviane, M. PERINGUEY Jean, Mme FASSOT CHATENET Laurence, Mme BOUIX Isaline.

⇒ Synthèse des échanges du débat :

Les échanges qui ont eu lieu lors du débat peuvent se structurer en trois enjeux principaux :

* **Le maintien du service public : la question de la sauvegarde et de la défense de notre service public.**

Confrontés à des contraintes croissantes de « rentabilité » et ce dans un contexte national de restrictions budgétaires, les services publics s'inscrivent de plus en plus dans des démarches de rationalisation de leur présence en milieu rural et de mutations des prestations rendues aux usagers.

Des exemples significatifs sont évoqués : la fermeture du point poste de Noaillan en illustre largement le débat, le départ du poste de receveur à Captieux, la fermeture des services bancaires à Villandraut...

En perdant certains services, le lien social s'affaiblit. A titre d'exemple, le rôle social du facteur en milieu rural n'est plus aujourd'hui valorisé.

Ce constat alimente l'idée qu'il existe une incompréhension mutuelle et de fait un décalage entre les nouvelles directives et les caractéristiques locales.

Comment concilier l'évolution libérale, liée à la mondialisation, avec les principes fondamentaux des services publics (gratuité, accessibilité, proximité...) ?

Face à ces constats, les collectivités peuvent-elles se suppléer aux désengagements nationaux ? Cette question pose le problème suivant : quelles seront les sources de financements existantes pour assurer ces services ?

La question du rôle et du pouvoir du citoyen est soulevée. Quelle prise en compte de la mobilisation citoyenne dans les décisions nationales ?

La rentabilité est présentée dans le débat comme un fait inéluctable mais ne faut-il pas se mobiliser ? Les élus ne doivent-ils pas informer et communiquer sur les risques de perte de certains services afin de mobiliser l'opinion ?

Bien souvent, les élus sont mis devant le fait accompli : lorsqu'ils sont informés de la fermeture d'un service, la décision a déjà été prise.

Des alternatives existent cependant pour défendre le service, la création de collectifs d'utilisateurs regroupant citoyens et monde associatif peut fonctionner. Il s'agit de prouver que le service est utilisé par un nombre important d'utilisateurs.

La notion d'éducation au service public est soulevée. Les pratiques urbaines conservées par les néoruraux ne favorisent pas l'utilisation des services de proximité.

*** L'amélioration des services existants : santé et culture des domaines à conforter.**

Le point est fait sur divers services existants et des problèmes sont soulevés :

- l'accès aux soins et aux services de santé :

La nouvelle organisation des services d'urgences réglementée par la Préfecture pose le problème de la rapidité d'accès aux soins. Le territoire est, de par sa configuration, isolé pour l'accès aux hôpitaux et aux soins de premier secours et l'organisation sanitaire renforce cet isolement. D'une part, les gardes de nuit ne sont plus assurées par les médecins et d'autre part, la rapidité d'intervention du centre 15 dépend de la disponibilité du véhicule SMUR basé à Langon. Le débat est ouvert : qui doit prendre en charge le service des gardes de nuit si les médecins ne l'effectuent plus ?

Un second constat est fait sur le changement de pratiques des libéraux et sur la disponibilité des médecins. Les pratiques « sacerdotales » des généralistes ne sont plus d'actualité. Face aux départs en retraite des médecins, des solutions doivent être construites et imaginées pour rendre attractive l'activité des médecins dans nos zones rurales. L'exemple de la création de maison médicale est explicité mais cet investissement n'est pas la panacée. La nécessité de s'organiser pour accueillir et rendre attractives les conditions de travail est primordiale pour attirer de nouveaux médecins et maintenir ce service d'ordre vital.

La mise en place de SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) est une solution pour répondre aux besoins en soins infirmiers de la population.

- l'amélioration des accès pour les personnes handicapées :

Toutes constructions nouvelles devraient intégrer l'accès aux personnes handicapées. Il existe une commission dédiée à cette fonction mais elle ne sollicite pas l'avis des personnes concernées qui seraient le plus à même de tester la réelle accessibilité des bâtiments. Ce sujet a néanmoins beaucoup progressé depuis quelques années.

- l'accès à la culture :

Des équipements, tels que le cinéma de Captieux, participent de l'attractivité culturelle du territoire et sont à valoriser. La disparition de certains services est regrettée : le bibliobus permettait de renouveler le stock des écoles.

Les points lectures, assurés par des bénévoles, soulèvent le problème de la mobilisation et de l'implication des citoyens au bénévolat. Ces services s'essouffent souvent par manque de relais.

Le souhait de création d'une médiathèque permet d'explicitier le fonctionnement communautaire (le choix des compétences) et la nécessité d'avoir une approche intercommunale dans la création de services culturels.

Enfin, le manque d'offre d'activité extrascolaire vient illustrer la difficulté à créer des activités et les faire vivre avec un nombre trop restreint de participants. Des solutions sont à imaginer dans la mutualisation des moyens.

Les activités sont présentes pour la tranche d'âge de l'enfance et de la petite enfance. En revanche, l'offre culturelle et sportive vers les publics adolescents et jeunes reste à étoffer ou à créer sachant que ce public est plus difficile à mobiliser.

Enfin, il est suggéré d'associer les citoyens aux réflexions avant de modifier un système afin de répondre au mieux aux besoins de la population (exemple de l'organisation du ramassage dans un RPI : remplacement du ramassage à domicile par un ramassage d'école à école).

*** La création et l'innovation de service aux publics : une nécessaire adaptation aux besoins.**

« Nous sommes une génération qui doit inventer autre chose »...Face aux difficultés à maintenir un service public de qualité, ne faut-il pas réévaluer les besoins et penser à des innovations sociales ? Un exemple paraît illustrer cette interrogation : l'initiative de transports à la demande de la Communauté de Communes de Villandraut.

Le constat était le suivant : un bus de 50 places circulait pratiquement à vide pendant des années. L'enjeu résidait dans l'adaptation des transports à la zone et à la demande pour que le service soit utilisé.

L'expérience fonctionne avec un bus de 9 places circulant sur demande par téléphone. Le projet est subventionné par le Conseil Général, Leader+ (Europe) et la Communauté de Communes. Le bénéficiaire participe à ce financement, à titre d'exemple, il paie 4€ pour l'aller-retour à Langon depuis le canton de Villandraut. Ce nouveau fonctionnement est à l'essai, le bilan sera fait après une année mais l'objectif initial est bien de rationaliser les dépenses tout en adaptant le service à la demande réelle.

Un enjeu important de développement durable réside dans l'adaptation des modes de déplacements.

En matière d'initiative dans les transports, l'incitation au covoiturage est à valoriser. Un exemple d'expérience de mise en réseaux de l'offre et de la demande est cité. Il illustre la difficulté à mettre en place des systèmes qui modifient les habitudes et surtout la notion de liberté attachée au véhicule individuel. La sensibilisation et l'explication des enjeux d'un tel changement peuvent avoir un impact sur les pratiques mais c'est une « révolution douce ». Le critère économique joue un rôle important. En effet, depuis l'augmentation du coût de l'essence, les pratiques de covoiturage sont mieux acceptées.

Annexe au compte rendu :

⇒ Synthèse des échanges lors du débat à travers une grille :

Deux analyses : la situation actuelle avec les atouts et les faiblesses et le devenir du territoire au travers des opportunités et des menaces.

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Equipements culturels de qualité : cinéma, - Initiative de mise en relation via Internet pour le covoiturage, - Expérience de service de transports à la demande : en cours d'évaluation mais objectif de rationalisation dans la démarche en se substituant à un bus de 50 places tournant pratiquement à vide, - Maillage des établissements scolaires avec la constitution de RPI, - Offre de qualité et diversifiée vers l'enfance et la petite enfance, 	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction du réseau postal et de certains services d'Etat, - Transports collectifs peu adaptés, - Faiblesse relative de l'offre culturelle (médiathèque...) - Eloignement des établissements hospitaliers et accès aux services d'urgences difficile, - Accès en déclin aux professions de santé notamment libérales, - Efficacité insuffisante des débats publics et des mobilisations citoyennes par manque de communication et de sensibilisation, - Changements de pratiques difficiles : covoiturage peu ancré dans les habitudes, la voiture individuelle est encore trop synonyme de liberté, - Essoufflement du bénévolat qui assure certains services (exemple des points lecture) - Problème d'accès aux structures publiques pour les handicapés, - Disparition du service bibliobus, - Problème de ressources des collectivités pour assurer le coût élevé de certains services, - Manque d'offre d'activités extrascolaires pour les 15-25 ans ⇒ participants insuffisamment nombreux pour faire vivre les offres,
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Rationalisation des coûts : covoiturage émerge face à l'augmentation du coût de l'essence, - Identifier et définir les besoins, - Innover en tenant compte des spécificités du monde rural, - Mobilisation, communication et éducation pour la défense du service public, - Partenariats à créer entre élus et monde associatif pour assurer un maintien du service public, - Adapter l'offre à la demande afin d'avoir des services utilisés ⇒ nécessité d'identification des besoins, - Innovation dans les systèmes de transports collectifs : transport à la demande, - Maison médicale ou organisation pour accueillir de nouveaux médecins, - Mutualisation des moyens sur les offres de services (exemple programme d'initiation – découverte pour les adolescents). 	<ul style="list-style-type: none"> - Bassin d'emploi extérieur au territoire pour les nouvelles populations donc pratiques extérieures pour l'usage des services publics, - Régression des services de proximité, - Mondialisation et AGCS ⇒ tendance à la libéralisation des services, -

⇒ Pistes de travail et réflexions émergentes :

- Innover par le biais d'expérimentations locales pour proposer des solutions alternatives à l'exercice de services publics menacés ou trop éloignés des usagers,
- Mutualiser les moyens et les compétences pour réduire le coût du service public et adapter l'offre territoriale aux évolutions démographiques,
- Informer sur les services publics existants et favoriser leur appropriation par les élus et les habitants : promouvoir l'offre locale des services publics pour faire connaître l'offre existante auprès des usagers,
- Compléter et développer l'offre sur certains domaines : culture, santé, jeunesse,
- Répondre à l'enjeu de mobilité afin de rompre l'isolement dans un esprit d'intégration des principes de développement durable.